
2me Session, 5me Parlement, 19 Victoria, 1856

BILL.

Acte pour amender l'acte des municipalités
et des chemins du Bas-Canada et pour
autoriser l'organisation du conseil muni-
cipal du village de St. Jérôme.

Reçu et lu la première fois, vendredi, 28 mars
1856.

Seconde lecture, mardi, 31 mars 1856.

M. PRÉVOST.

TORONTO :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.